



« C'est seulement une étape »



Monique Thibault est la figure emblématique de l'association Lutille. Elle est, avec quelques autres bénévoles, à l'origine de l'association. Vingt ans d'un engagement sans faille pour une cause qui lui tient vraiment à cœur : la lutte contre l'illettrisme.



Que représente cet anniversaire ?

Beaucoup d'émotion et un engagement de tous les instants. Et là, je ne parle pas que de moi. Cet anniversaire est la preuve qu'une action d'intérêt général conduite par des bénévoles fonctionne dans la durée. Pas besoin de structure lourde, d'intermédiaires ou d'organisation pyramidale. Les bénévoles s'engagent auprès des apprenants à longueur d'année. Leur travail est remarquable et Lutille existe grâce à ce bénévolat de compétence.

Que retenez-vous de ce parcours ?

C'est une formidable aventure humaine. Elle regroupe des accompagnants venus de tous horizons. Et la formation est adaptée aux besoins des apprenants. Ceux-ci nous apportent beaucoup. Et la première chose, c'est l'humilité. Pas facile, en effet, pour toutes ces personnes - souvent marquées par un parcours de vie difficile - de pousser la porte de Lutille. L'important, c'est le lien de confiance qui se tisse entre apprenants et accompagnants.

Lutille est-elle facile à conduire ?

Il n'y a pas d'association facile à conduire quand on veut sa réussite. La difficulté principale que nous rencontrons est la même pour toutes les associations : les finances. Même en ne fonctionnant qu'avec

des bénévoles, il y a des charges incompressibles. Et chaque année, nous sommes confrontés à l'équilibre des comptes.

L'année 2019 se présente comment ?

Nous avons de bons espoirs pour cette année. Le temps à y consacrer est important. Lutille ne coûte rien à la société par rapport à ce qu'elle lui fait économiser. Nous remplissons notre mission d'intérêt général. Seulement, parfois cela ne suffit pas.

Or nous avons des intervenants bénévoles qui font tout : ils forment, ils enseignent tout en allant au-devant des apprenants du Pays d'Ouche et du Perche pour zéro euro. Ils font de la mobilité en ruralité un exercice quotidien. Quant à l'administratif, il est réduit à un mi-temps. Notre secrétaire gère les plannings, cotisations, adhésions, réservations de salle, etc. C'est géré au plus juste.

Que faut-il souhaiter à Lutille en cette vingtième année d'existence ?

Que notre mission se poursuive dans le même esprit, à savoir l'écoute et la bienveillance. Que nos partenaires soient toujours à nos côtés pour assurer la pérennité de Lutille. Mais nous avons de la chance : l'Administration, les collectivités et quelques autres associations nous soutiennent vraiment. C'est une manière de reconnaître notre travail et j'en suis fière.

Sommaire

- page 1 : « **C'est seulement une étape** », interview de Monique Thibault.
- pages 2 et 3 : **abécédaire de l'illettrisme** en France, en région et dans l'Orne.
- page 4 : une histoire de **20 ans et plus encore**.
- page 5 : **l'association aujourd'hui et demain**.
- page 6 : des **résultats encourageants**.
- page 7 : le **parcours d'un apprenant**.
- page 8 : la **carte** des interventions.
- pages 9 à 14 : douze interviews et **témoignages**.
- page 10 : **Tout ce qui est pratique**.
- page 15 : ailleurs **sur la Toile**.
- page 16 : les **partenaires**.

L'illettrisme représente, en France, près de 7 % de la population de 18 à 65 ans.



Plus de 40 nationalités sont représentées au cours d'un exercice de Lutille.

B comme besoin...

de deux sources de mesure de l'illettrisme pour arriver à ces chiffres.

La première source, c'est l'enquête IVQ (information vie quotidienne) réalisée par l'Insee en collaboration avec l'ANLCI. Elle évalue les compétences de la population en compréhension orale et en calcul. La première édition de cette enquête date de 2004 et elle a été reconduite en 2011. Cette enquête est nationale. Même s'il est possible de demander une extension régionale, celle-ci ne permet pas d'avoir des données infra région.

La seconde source, ce sont les chiffres JDC (journée défense citoyenne). Lors de cette journée, les jeunes de 17 ans sont soumis à des tests de connaissance de la langue française. Ces tests permettent de mesurer leurs compétences face à la lecture et de repérer les jeunes en situation d'illettrisme. Ces données sont disponibles tous les ans par régions et par départements. Et une demande est en cours pour obtenir ces données par commune.

L'abécédaire de l'illettrisme en France

Selon l'ensemble des enquêtes consultées, les indicateurs statistiques concernant l'illettrisme confirment une tendance lourde. L'illettrisme en France représente près de 7 % de la population

scolarisée (de 18 à 65 ans). Sur la base du rapport de l'Insee et de l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI), voici quelques éléments essentiels à connaître sur le plan national, régional et départemental.

A comme à propos...

des 7 % (soit 2 500 000 personnes) concernées par l'illettrisme dans l'hexagone, voici quelques données complémentaires (enquête IVQ) :

- 53 % ont plus de 45 ans
- 60 % sont des hommes
- 10 % sont des demandeurs d'emploi en situation d'illettrisme
- 6 % des personnes dans l'emploi sont en situation d'illettrisme
- 51 % travaillent soit 1 700 000 personnes
- 20 % des allocataires du RSA sont en situation d'illettrisme
- 49 % vivent dans des zones faiblement peuplées.

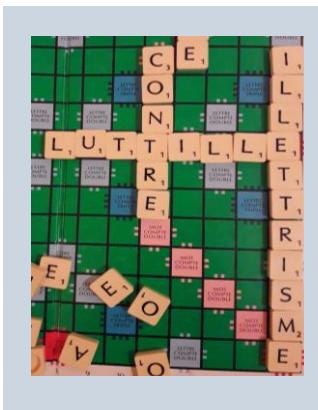
D comme définition...

de l'illettrisme selon l'ANLCI : « *C'est de ne pas disposer, après avoir été pourtant scolarisé, des compétences de base (lecture, écriture, calcul) suffisantes pour faire face de manière autonome à des situations courantes de la vie quotidienne : faire une liste de courses, lire une notice, rédiger un chèque, lire un carnet scolaire à son enfant, faire un calcul simple, retirer de l'argent à un distributeur... »*

E comme ensemble...

de deux régions normandes distinctes avant la fusion qui ont fait l'objet de travaux différents sur l'illettrisme. En Basse-Normandie, un travail a été réalisé avec l'INSEE autour des situations préoccupantes face à l'écrit, à travers un indicateur relatif de risque par territoire.

Cet indice exprime la propension d'un territoire à présenter un taux de personnes en situation préoccupante face à l'écrit supérieur à la moyenne régionale. Quatre catégories de variables ont été utilisées pour calculer cet indicateur : caractéristiques générales, niveau de diplôme, contexte urbain, conditions de vie.



F comme fortement...

exposées au risque d'illettrisme : c'est une réalité pour les quatre territoires ornais concernés par ce travail réalisé par l'INSEE. Et ils se situent parmi les cinq

territoires bas normands les plus touchés avec, en particulier, le territoire d'Argentan-Vimoutiers qui se « distingue » très nettement de la moyenne régionale.

J comme journée...

de Défense Citoyenne 2015. Celle-ci a permis de connaître la part des jeunes détectés en situation d'illettrisme. Ainsi, la Normandie se situe au-dessus de la moyenne nationale, toutefois de fortes disparités subsistent entre les différents départements. Le Calvados et la Manche ont des taux inférieurs ou égaux à la moyenne nationale, à savoir 3,3 % et 3,6 %. Par contre les trois autres départements ont un taux

supérieur à 4 % et frôle même les 5 % pour l'Eure et l'Orne. En termes d'évolution, après avoir connu une baisse entre 2010 et 2013 puis une stagnation en 2014, le taux de jeunes détectés remonte en 2015. Les départements connaissent des évolutions plus fluctuantes. Tous ont en 2015 un taux d'illettrisme inférieur à celui mesuré en 2010. C'est dans l'Orne que cette baisse et la plus marquée (-1,1 point).

P comme premières...

données normandes territorialisées. A défaut de pouvoir étendre le travail réalisé sur le territoire bas-normand pour avoir un indicateur de risque par territoire, le Carif Oref* normand a engagé des travaux cependant plus ciblés. Les données obtenues reposent sur un découpage en 24 zones d'animation. L'un des indicateurs les plus influents sur la situation potentielle d'illettrisme est le niveau de formation. Ainsi, la part de non diplômés parmi les normands âgés de plus de 15 ans est de 38 %. Cinq zones ont une proportion de personnes non diplômées importante : Vire -L'Aigle/Mortagne – Argentan/Vimoutiers – Dieppe et Sud Manche.

Carif Oref : Centre animation ressources d'information sur la formation / Observatoire régional emploi formation

T comme taux...

de scolarisation en Normandie des 18-24 ans de 47,6 %. Il est inférieur à celui constaté au niveau national, de 52 %. Les zones dans lesquelles ce taux est le plus bas sont au nombre de six : Lillebonne puis les zones de l'Aigle/Mortagne – Dieppe – Argentan/Vimoutiers – Bernay – Vernon.

T (bis) comme taux...

de pauvreté par zone d'emploi. C'est un indicateur qui peut être révélateur de situation d'illettrisme. En Normandie, cinq zones d'emploi présentent un taux de pauvreté élevé : L'Aigle – Lisieux – Argentan – Vallée de la Bresle Vimeu – Vire.



L'histoire de Lutille

Quelques repères et dates essentielles pour l'association

Publication

d'un rapport « Des illettrés en France » faisant état de 2,5 millions d'illettrés parmi la population en âge de travailler.

Création

du Groupe Permanent de Lutte contre l'Illettrisme (GPLI) par le Conseil des ministres, pour faire le point sur l'illettrisme en France.

Création

en Basse-Normandie, de structures permanentes de lutte contre l'Illettrisme, et de Lutille parties pour couvrir les besoins du bassin d'emploi de L'Aigle/Mortagne.

Lancement

Afin d'exécuter l'action de lutte contre l'illettrisme, Lutille a eu recours, dans un premier temps, à un organisme de formation : l'INFREP (Institut National de Formation et de Recherche sur l'Education Permanente).

Mobilité

Lutille recevait les apprenants à L'Aigle, à Mortagne et au Theil-sur-Huisne (à partir de 1996) en petits groupes. Compte-tenu de l'étendue de la zone à couvrir, des apprenants n'ayant pas de possibilités de se déplacer, ne pouvaient alors accéder aux groupes. Il a donc été décidé de pourvoir à ce manque par la réalisation d'un réseau de bénévoles.

1999

C'est l'année de la mise en place d'un « atelier de formation de base » qui

remplace désormais le terme SPLI (en gommant le mot illettrisme). Les deux partenaires de cet atelier de formation de base sont :

- Lutille (action en face-à-face avec un apprenant) ;
- L'INFREP (action en groupe).

Points forts

A partir de 2000, Lutille a volé de ses propres ailes. L'association s'est appliquée à accueillir les personnes isolées ne pouvant se déplacer pour des raisons matérielles (manque de transport et de moyens).

Elle assure :

- la confidentialité garantie aux salariés ne souhaitant pas qu'on connaisse leurs difficultés sur leur lieu de travail.
- la prise en charge des personnes incapables de se joindre à un groupe pour des raisons psychologiques.
- la création de groupes « *Français Langue Etrangère* » (FLE), au siège social de Mortagne, là où l'INFREP ne peut intervenir ou en complément.

Remises à niveau

Elles sont assurées par des bénévoles, dans des lieux neutres (en général une salle mise à disposition par une commune). Un bénévole intervient auprès d'un apprenant, aux

« L'illettré est une personne »

Devant les présidents d'associations caritatives du canton, Christine Ferchaud, représentante de l'association « Lutille », a exposé les buts et les besoins de cette association de lutte contre l'illettrisme.

« Qu'est-ce qu'un illettré en 1997 ? » Vous en croisez presque chaque jour, sans en connaître peut-être, de ces gens qui préfèrent avoir oublié leurs lunettes quand il faut remplir un chèque ou un formulaire.

Et pourtant ils sont allés comme les autres sur les bancs de l'école mais, comme l'explique Christine Ferchaud, « Ils ont

perdu leur savoir de base par manque de pratique. » Certains métiers, exclusivement manuels, en effet, les ont éloignés de la lecture et de l'écriture, laissant d'eux des personnes très maladroites. « A l'heure actuelle, tout travail nécessite d'être écrit, incite Christine Ferchaud. Il faut rédiger un curriculum vitae, signer un contrat en ayant lu. » Toutes choses impossibles à près de deux millions de personnes en France, selon les statistiques de l'INSEE.

A défaut de remédier aux causes de l'illettrisme (échec scolaire, problèmes familiaux, parents négligents, aussi), « Lutille » propose des cours individuels aux personnes désireuses de retrouver

leur place dans la société. Le premier principe est rompre avec le cadre scolaire n'utilisant pas de livres de l'école. Les autres méthodes sont adaptées aux besoins de vie quotidienne, par le biais de factures, d'imprimés, de documents couramment rencontrés. « Quelqu'un qui ne sait pas peut éprouver une peur panique devant un crayon, une feuille, livre », dit M. Lambert, président de l'AINF.

Les cours sont donc, à tout, l'occasion de mettre en évidence les illettrés, de renouer avec eux un dialogue interrompu la honte de leur ignorance. L'association « Lutille », ouverte sur le bassin d'emploi de L'Aigle - Mortagne, a pour objectif d'installer un site d'apprentissage par canton.

A Bellême, trois bénévoles sont déjà proposés pour assurer les cours individuels. Ils reçoivent une formation pédagogique. Mortagne, où réside l'association, il faut maintenant trouver sur le canton les personnes en situation d'illettrisme et les diriger vers formateurs.

Les associations caritatives continueront, bien sûr, un rôle important dans la recherche de bénévoles. Lutille adresse un appel à tous pour que cesse l'exclusion de l'illettrisme.

◊ Association « Lutille », 1 rue Jules-Chaplain, 61400 Mortagne, tél. 02 33 25 45 56.

C'était en 1997 à Bellême. L'une des toutes premières réunions organisées par Lutille avec, pour auditoire, les présidents d'associations caritatives du canton.



Christine Ferchaud : « Il faut aller à la rencontre des illettrés pour que cesse cette exclusion. »

heures de convenance mutuelle, en fonction de la disponibilité de la salle prêtée.

2013

Le Premier ministre a attribué le label « Grande cause nationale » à la lutte contre l'illettrisme. Bien que Lutille ait constitué et validé un dossier, aucune subvention n'a été perçue sur les fonds débloqués à cet effet par l'Etat.

2016

Trente-deux ans après la prise de conscience de nos dirigeants et bien que de nombreuses mesures aient été prises, l'illettrisme reste une des préoccupations majeures de notre pays.

Si Lutille a débuté son action fin 1999, sa mise en place aura été conduite près de quatre ans avant. Fidèle à l'esprit de ces pionniers, Lutille lutte toujours avec ses soixante bénévoles (et plus) pour éradiquer ce fléau.

Lutille aujourd'hui

Une vie associative aux multiples facettes

Formée en association loi 1901, Lutille est composée d'un conseil d'administration de quinze membres. Celui-ci se réunit au minimum une fois par trimestre. Il débat des orientations et prend les décisions qui s'imposent pour le quotidien. Ainsi, en dehors du planning des interventions des bénévoles qui passe obligatoirement par le secrétariat tenu par Emilie, le Conseil d'Administration définit aussi un pré-programme des activités permettant de « faire du lien » mais aussi de promouvoir Lutille. Parmi ces rendez-vous :

Les goûters de fin de session

C'est informel mais c'est une tradition que les apprenants et les bénévoles apprécient. Histoire de partager un temps de convivialité.

Galette des rois

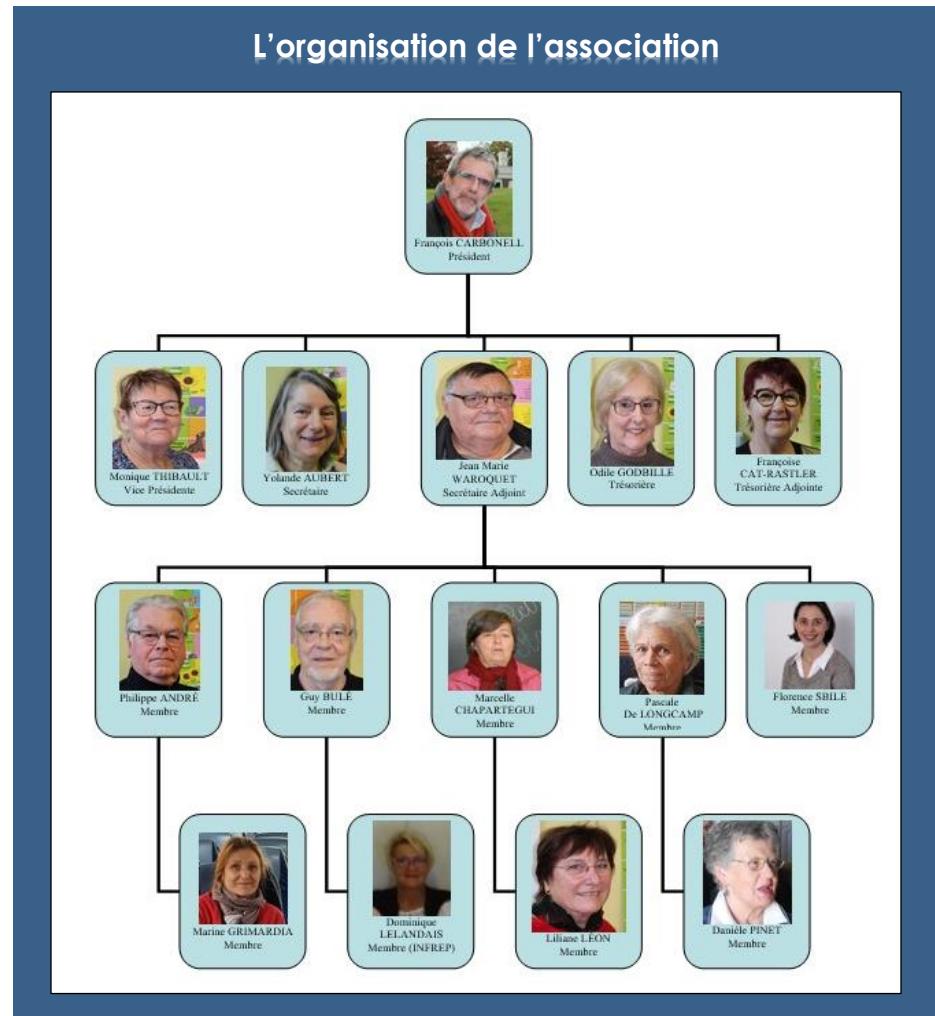
Lutille n'y échappe pas et c'est bien ! En moyenne, une quarantaine d'apprenants et d'accompagnants participent à ce rendez-vous du début d'année au siège de Lutille. L'ambiance y est décontractée.

Forum des associations

Rémalard et L'Aigle ont leur forum. L'un tous les deux ans, l'autre tous les ans. Une opportunité très intéressante pour Lutille de se faire connaître et de recruter de nouveaux bénévoles accompagnants.

Réunion de rentrée

Les bénévoles accompagnants ont, eux aussi, leur rentrée début septembre. L'occasion de faire le point sur les différents



aspects du fonctionnement de l'association mais aussi sur les besoins. C'est aussi et surtout le temps idéal pour des échanges intéressants entre accompagnants souvent isolés. Bref, l'occasion d'un vrai partage d'expériences.

Remise de chèques

Durant cette année passée, l'association a

pu encore compter sur des partenaires soucieux de voir Lutille poursuivre son action. Ainsi, Enfance et Partage, SOS Déresse et le Fond du Perche ont, chacun d'eux, remis des chèques à l'association (voir bilan financier). Lutille les remercie sincèrement.

Emilie Fossard, secrétaire : « Un travail passionnant ! »



Ne cherchez pas d'autre salarié, elle est la seule à participer à l'aventure de Lutille. Elle, c'est Emilie Fossard. Elle est arrivée en novembre 2014 et s'est vite adaptée au rythme de l'association. « Je ne connaissais pas l'association avant d'y être embauchée. Mme Thibault * m'a expliqué ce que l'association attendait de moi. Et puis, cela s'est fait presque naturellement... » Actuellement à 15 heures par semaine, Emilie est l'interface avec tous les acteurs de l'association. « Cela va de l'enregistrement d'un nouvel apprenant en passant par la recherche d'un bénévole accompagnant et d'un lieu neutre (mairie, salle des fêtes, etc.) pour les

cours. Parallèlement à cela, nous définissons les plannings. Evidemment, la rentrée de septembre est souvent la plus dense mais j'ai des inscriptions toute l'année. » Son travail, c'est aussi la gestion quotidienne de l'association. « Je contrôle et fait suivre les factures (validées par le président) à la trésorière Mme Godbille. Et puis, je réponds aux demandes ponctuelles des apprenants. » Un travail qui va plus loin encore avec la préparation des appels à projets auxquels Lutille participe. « C'est un travail administratif imposant pour ne pas dire lourd car les protocoles d'accès sont extrêmement rigoureux. C'est assez normal car ces appels à projets dégagent des moyens financiers importants pour les associations comme la nôtre. » Emilie aime son métier et ne cache pas son souhait de pouvoir y travailler à temps plein. « Je suis consciente des engagements que cela représente pour l'association. Cela dit, au regard de l'activité et de son évolution, le conseil d'administration m'a proposé des heures en plus chaque semaine. Ainsi, je vais pouvoir notamment tenir des permanences à l'Aigle pour accueillir les apprenants mais aussi être aux côtés des bénévoles. »

En pratique : les heures de permanence ouvertes au public sont : lundi de 14h à 17h, mardi et jeudi de 10h à 12h et de 14h à 17h, mercredi de 10h à 12h. Vous pouvez aussi contacter l'association par téléphone au 02 33 73 98 63 et par mail à lutille@wanadoo.fr

*Thibault : présidente de l'association.

Lutille aujourd'hui : des résultats et des objectifs

Les exercices se suivent et ne se ressemblent pas à Lutille. « Les années 2015, 2016, 2017 ont été des exercices très compliqués d'un point de vue financier. L'association était obligée de piocher dans ses réserves et celles-ci ne sont pas extensibles... » Après des alertes lancées par la présidente du moment auprès de tous les acteurs et partenaires concernés, l'association a repris des couleurs et un résultat d'exercice 2018 positif (+ 9000 euros).

Savoir-faire et communication

« Les efforts ont porté surtout sur la nécessité de trouver de nouvelles ressources. Cela est passé par une communication plus importante sur nos savoir-faire, tout en répondant aux appels à projet qui existent ». Parallèlement, l'activité de Lutille a

rarement été aussi soutenue (voir tableau). Plus d'apprenants et plus d'accompagnants avec une zone d'activités qui s'élargit à la demande.

Un tiers du département

Aujourd'hui, plus d'un tiers du département est couvert. « A partir du moment où les accompagnants vont vers les apprenants et pas le contraire, la zone des interventions de Lutille s'étend obligatoirement.

Les collectivités et nos partenaires nous sollicitent plus régulièrement. Si l'activité ne va pas en diminuant, nous ne nous écartons pas, pour autant, de nos objectifs : répondre à la demande, assurer un accompagnement de qualité tout en confortant le fonctionnement quotidien de l'association qui est au cœur du dispositif de Lutille. »



MAGAZINE DE LUTILLE

La Gazette numéro spécial 20 ans du 27 mai 2019

Directeur de la publication

Rédaction

F.Carbonell

Conception, conseil & mise en page

Laetitia Brémont

Impression

PubliDeco

Tiré à 3000 ex.

Documents de référence

ANCLI, INSEE

Crédit photos

F.Carbonell, B.Pohu, M.Grimardia,

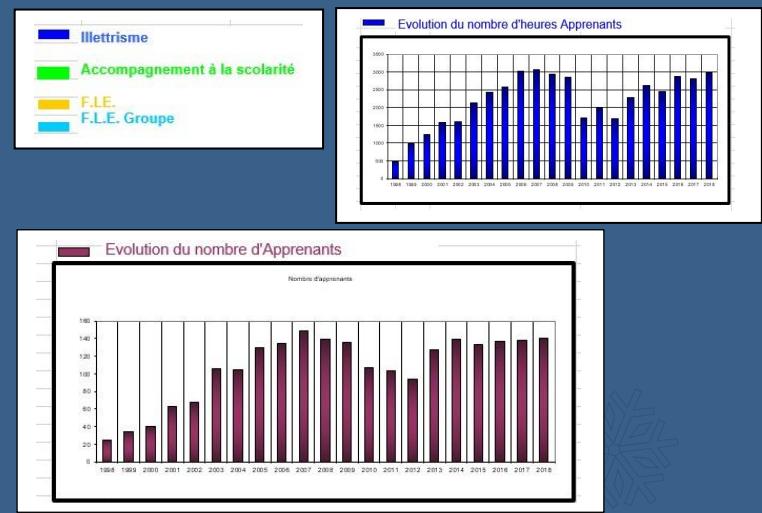
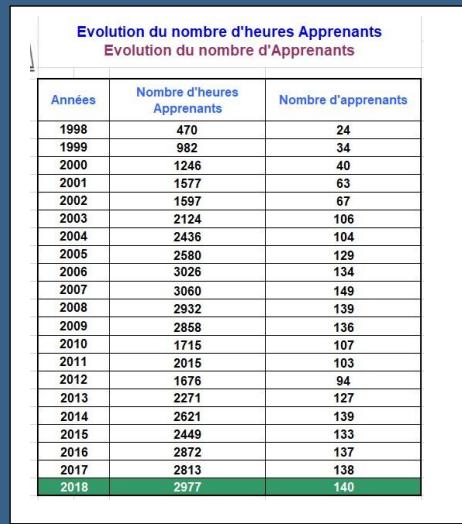
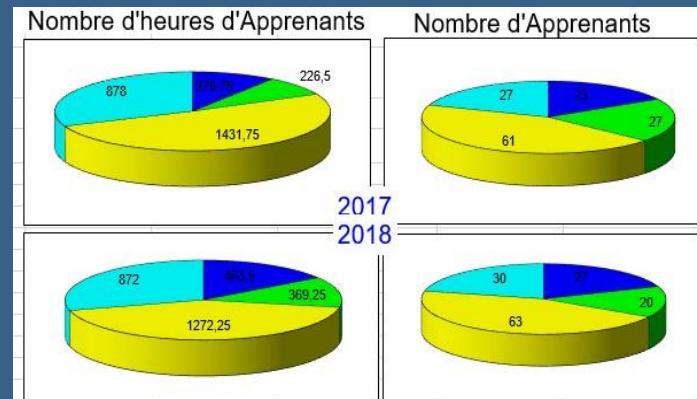
E.Fossard, archives Lutille

Merci

à toutes les personnes sollicitées pour ce numéro spécial qui ont répondu avec enthousiasme à nos demandes d'informations.

Les effectifs en 2017 et 2018

Nombre d'Apprenants 2017	Nombre d'heures Apprenants 2017	Domaine d'Intervention	Nombre d'Apprenants 2018	Nombre d'heures Apprenants 2018
23	276,75	Illettrisme	27	463,5
27	226,5	Accompagnement à la scolarité	20	369,25
61	1431,75	F.L.E.	63	1272,25
27	878	F.L.E. Groupe	30	872
138	2813	TOTAL	140	2977



L'apprenant et son parcours : des relais, un contrat d'engagement, un enseignement

Les personnes envoyées par une assistante sociale

Généralement, les personnes envoyées par les assistantes sociales sont bénéficiaires du RSA.

Contrat d'Engagement Réciproque

Pour respecter leur CER (Contrat d'Engagement Réciproque) ils ont des obligations : apprendre le français ou se remettre à niveau concernant les savoirs de base.

Fiche de positionnement

L'assistante sociale envoie à Lutille une fiche de positionnement avec les informations personnelles de l'apprenant ainsi que l'aide dont il a besoin et de ses jours de disponibilité.

Première rencontre

Lutille cherche un bénévole disponible et prend contact avec l'apprenant pour une première prise de rendez-vous avec le bénévole dans un endroit neutre. Lors de cette première rencontre, l'apprenant s'inscrit et suit son premier cours.

En parallèle, Lutille renvoie la fiche de positionnement à l'assistante sociale pour l'informer de la date et de l'horaire de la première rencontre.

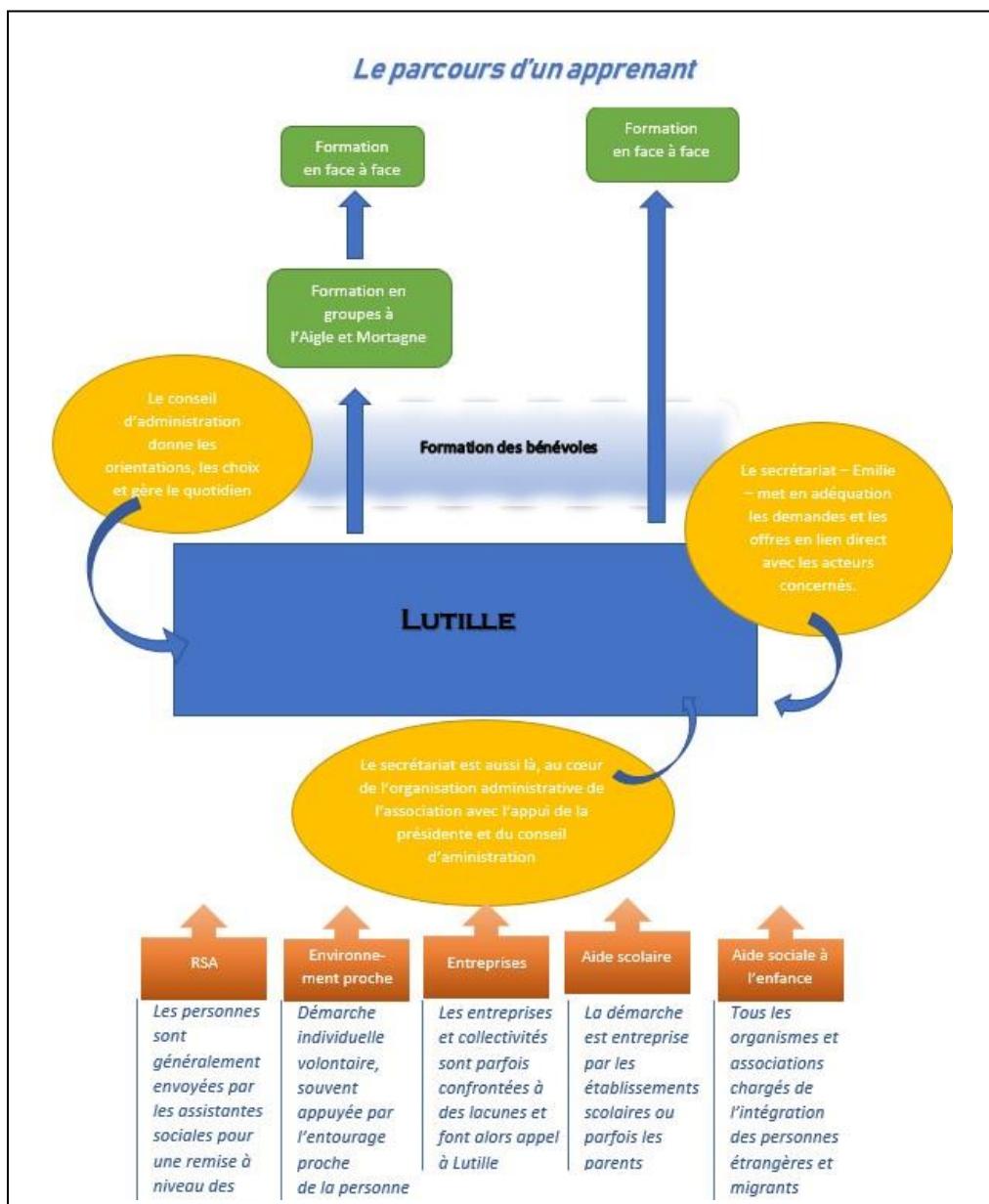
Les personnes orientées par un tiers ou qui contactent directement Lutille

Plusieurs cas de figure existent : la demande d'une mairie, d'une association, d'une entreprise mais aussi, tout simplement par l'apprenant lui-même ou par un membre de sa famille qui fait la démarche pour lui.

La personne fournit alors les informations indispensables : ses besoins, ses disponibilités, ses contraintes. Si cela se passe sur Mortagne pour le cours de FLE (Français Langue Etrangère), l'apprenant vient directement s'inscrire au bureau et commence dans la foulée.

C'est sensiblement la même chose sur L'Aigle avec, en FLE, des cours en groupe à la Médiathèque et au

Pôle d'animation sociale de la Madeleine. Dans le cas de cours individuels (en face à face), l'association se charge de trouver un bénévole. Une fois le bénévole retenu, Lutille prend contact avec l'apprenant et lui propose un rendez-vous dans un endroit neutre pour procéder à son inscription et commencer son premier cours.

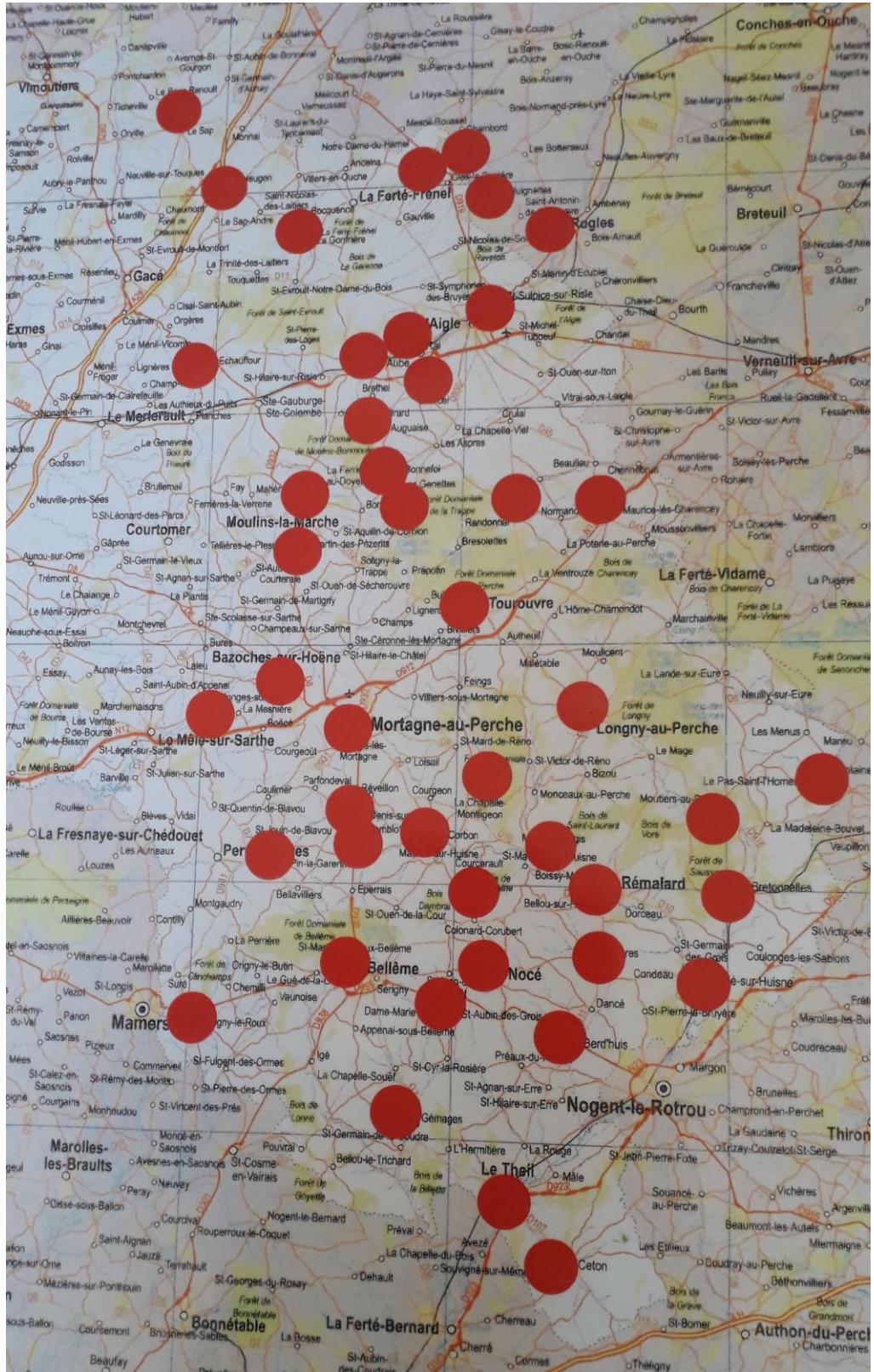


La carte des interventions de Lutille : des dizaines de communes visitées chaque année

Avec Lutille, le département de l'Orne prend, progressivement, des couleurs ou plutôt une couleur. La preuve avec cette carte où sont positionnés les lieux d'interventions des bénévoles accompagnants auprès de leurs apprenants. Un rayonnement marqué par des points rouges dont les premiers ont vu le jour, historiquement, dans le Perche (et plus précisément à partir de Mortagne) pour occuper aujourd'hui le pays d'Ouche ornaise en remontant progressivement vers Gacé, Vimoutiers, Argentan mais aussi le Mêle et Sées.

Aller au-devant des apprenants

Autant de demandes qui imposent le recrutement de nouveaux bénévoles car le principe du fonctionnement de Lutille est immuable : aller au-devant des apprenants en les rencontrant dans des lieux neutres. C'est pourquoi les bénévoles n'habitent jamais très loin de leurs apprenants afin de faciliter leurs interventions et de ne pas (trop) perdre de temps sur la route. Alors, avis aux volontaires soucieux de participer à cette lutte contre l'illettrisme engagée depuis vingt ans par Lutille.



Douze témoignages et interviews

Une démarche bienveillante et humaine

Ce numéro « spécial 20 ans » de la gazette est comme Lutille, une formidable aventure. Il met en lumière une association dont la plus grande richesse tient à ses acteurs bénévoles, appelés accompagnants. Avec ce coup de projecteur au travers de ces pages, les bénévoles ne s'exposent que pour parler de leur engagement.

Peu importe ce qu'ils sont, ils ne s'intéressent qu'à ce qu'ils font à l'association. Ils luttent contre l'illettrisme, bien sûr. Mais ils font beaucoup plus que cela. Ils tirent un trait d'union bâti sur la bienveillance et l'humanité entre eux et les apprenants au parcours de vie souvent difficile. A Lutille, il n'y a pas de toise pour évaluer les apprenants. Il y a un accueil, une écoute, des échanges et un enseignement. Quelques-uns de ces bénévoles (parmi la soixantaine que compte aujourd'hui Lutille) témoignent de leurs expériences respectives. A côté d'eux, des personnalités et acteurs du territoire qui, chacun à leur manière, soutiennent l'association. Pour ouvrir cette séquence, voici le témoignage écrit d'Adama BA accompagné, chaque semaine, par Marine Grimardia. Ci-dessous, le premier interview, celui d'Olivier Bitz, sous-préfet de Mortagne. Une personnalité très à l'écoute de Lutille.

François Carbonell
Président de Lutille



7 % de la population de 18 à 65 ans scolarisée en France est confrontée à l'illettrisme. Dans l'Orne, le taux d'illettrisme chez les jeunes déTECTÉS est près de 5 %. Qu'est-ce que vous inspire ces chiffres ?

L'Orne se situe en dessous du niveau national ; la lutte contre l'illettrisme est une priorité de l'État. Sa volonté à ce jour est de faire en sorte que chacun puisse acquérir les compétences fondamentales nécessaires pour accéder au savoir, à la culture, à l'emploi, à la formation professionnelle et pour participer pleinement à la vie démocratique. C'est d'ailleurs à ce titre que ces missions s'inscrivent dans les actions du contrat de projet Etat-Région 2015/2020.

Olivier Bitz, sous-Préfet de Mortagne :

« La lutte contre l'illettrisme est une priorité de l'Etat »

Le taux de scolarisation des 18-24 ans doit être aussi « rapproché » du taux d'illettrisme chez les jeunes. Ainsi, sur la zone l'Aigle-Mortagne, le taux de scolarisation est l'un des plus bas en Normandie, soit en dessous des 47 % contre 52 % au national (source Insee RP2012).

N'est-ce pas inquiétant ?

L'illettrisme se distingue de la scolarisation car, par définition, c'est de ne pas disposer, après avoir été scolarisé, des compétences de base suffisantes pour faire face de manière autonome à des situations courantes de la vie quotidienne. Pour ce qui est du taux de scolarisation, je m'attache au développement de la vie économique de mon arrondissement avec une volonté d'offre et d'accès à la formation, pour aboutir vers l'emploi. À ce titre, les acteurs du service public de l'emploi s'efforcent de lever les freins liés à l'illettrisme et le conseil régional a mis en place un programme de formation « lire, écrire, compter » préparatoire à une qualification. De plus, le gouvernement a pris différentes mesures liées à l'illettrisme de

Adama BA :

« Grâce à ce que j'ai appris... »



Administratrice à Lutille, Marine Grimardia est d'abord une bénévole accompagnante. Comme ses collègues de Lutille, son

expérience est marquée de moments forts. A l'exemple de l'accompagnement d'Adama BA. Elle l'a suivi et le jeune s'est beaucoup impliqué. Ses progrès sont impressionnantes. Ainsi, Marine lui a demandé de raconter, pour la gazette des 20 ans, son expérience à Lutille.

Il y a répondu
« sans aide »
comme le précise
la bénévole.
Voici ce texte
reproduit,
en image,
à l'identique.

En un aparte teníamos Aprende lo fundamental de las
técnicas familiares, las explicaciones serían repetitivas. La
diferencia entre cada una es la que viene a ser la parte
aplicativa que viene a ser una metodología familiar.
y en su caso de expresión, que nos dice
que tenemos que dar lo que el power de la persona
que es la fuerza de progreso, de retroceso tiene.
Quiero que te comprendas por lo que me demandaste que
me enseñaras para construir. Yo te diré que es lo que
quieres que te enseñaré. Un mejor desarrollo
de frases que te sirvan para construir. Yo no te diré que
quieres que te enseñen, que te permitan y alles es dentro
de progresos. Tus

Alma BA

manière transversale, par exemple, le plan « école de la confiance » a été mis en place en 2017 avec l'adaptation des classes de CP et CE1 ainsi que l'adaptation des rythmes scolaires, ou encore le plan de réforme du baccalauréat qui prendra effet d'ici 2021.

Parmi les outils de lutte contre l'illettrisme, il y a sur notre territoire l'association Lutille dont la particularité tient au fait qu'elle ne s'appuie que d'accompagnants bénévoles. Que pensez-vous de son action ?

J'ai eu la chance d'échanger avec leurs responsables lors d'une rencontre à la sous-préfecture et je suis ravi qu'une telle association existe sur le territoire. Je suis heureux de compter sur une association qui multiplie les actions pour accompagner durablement les personnes qui souffrent d'illettrisme. J'ai pleinement conscience de l'investissement et de la volonté de réussite de vos bénévoles, ainsi que de la générosité de ceux-ci dans le partage de savoirs, de connaissances mais aussi pour leur accompagnement et le conseil auprès des bénéficiaires.

Philippe Auvray, maire-adjoint de Mortagne :

« Important pour l'insertion dans la vie active »

Vous êtes un habitué des rendez-vous de Lutille. Que vous inspire l'action de cette association ?

C'est une association qui a vraiment sa place sur notre territoire. Et sa force tient en sa structure à la fois souple et efficace avec des bénévoles totalement investis.

Dans votre vie professionnelle, avez-vous déjà rencontré des difficultés de recrutement de par ce problème lié à l'illettrisme ?

Il y a quelque temps de cela, j'ai recruté un agent dans le cadre des emplois avenir. Le jeune avait des bases autour de l'écrit mais il avait un vrai problème avec l'orthographe. Quel que soit le poste, et quand le jeune veut aller plus loin, il a besoin de se former. C'est ce que nous avons entrepris en faisant intervenir l'association.

Ce fut très bénéfique. Le jeune a bien évolué dans son travail et quatre ans après, il est devenu chargé d'affaires.

Entre la mission du syndicat d'électrification et celle de Lutille, il y a un point commun : l'intérêt général. Un commentaire ?

L'intérêt général est au cœur de nos préoccupations quotidiennes au TE 61. Nous savons qu'au bout de notre service, il y a les habitants. Et ceux-ci doivent être bien servis afin que leur quotidien soit assuré en énergie. Qu'il y ait une similitude ne m'étonne pas.

L'accompagnement que réalise Lutille est remarquable. D'autant que pour les personnes concernées par cet appui, ce n'est pas toujours simple à vivre. L'illettrisme est un handicap car il peut contrarier l'insertion dans la vie



professionnelle. Et pour ceux qui sont concernés, il n'est jamais simple d'oser la démarche auprès d'une association afin d'apprendre la lecture, l'écriture ou le calcul... Lutille permet cet accompagnement avec des bénévoles qui savent faire car ils ont tous une expérience et des compétences à partager.

Catherine Vialle, présidente du Fonds Territorial du Perche :

« Aucune région ne peut se développer et demeurer attractive en laissant des situations d'exclusion sans réponse »



Avant toute chose, expliquez-nous ce qu'est le *Fonds Territorial du Perche* né il y a à peine un an ?

Le Fonds Territorial du Perche a été créé en avril 2018 par des citoyens convaincus que le mécénat et la philanthropie de proximité sont de nature à renforcer la solidarité et la cohésion sociale dans un territoire.

Le Fonds a pour rôle essentiel de lever des ressources privées et de les redistribuer au tissu associatif local, pour soutenir des projets dans tous les domaines de l'intérêt général (social, environnement, culture).

Ce Fonds que vous présidez a soutenu financièrement, en fin d'année dernière, l'association Lutille. Qu'est-ce qui a motivé ce soutien ?

Nous savons combien il est aujourd'hui difficile pour de nombreuses associations de réunir les ressources indispensables à la réalisation de leur mission.

Nous avons considéré comme prioritaire de soutenir Lutille qui intervient auprès de publics fragilisés. En permettant à ces personnes de devenir plus autonomes et de prendre un nouveau départ, Lutille favorise leur intégration en leur permettant de devenir acteur de leur territoire. En ce sens, l'association joue un rôle

important dans le maintien et le renforcement du lien social dans le Perche.

La lutte contre l'illettrisme est donc aussi votre combat sur ce territoire du Perche ?

Le Perche, connu pour la beauté de ses paysages et la richesse de son patrimoine, est avant tout un territoire riche de ses habitants qui l'animent. Mais, c'est également un territoire qui n'est pas épargné par la précarité et l'illettrisme.

Nous considérons qu'aucune région ne peut se développer et demeurer attractive en laissant des situations d'exclusion sans réponse.

Redonner confiance, accompagner, rendre autonome, en luttant contre l'illettrisme constitue effectivement aussi notre combat.

*FTP : fonds territorial du Perche

Véronique Louwagie, députée de l'Orne :

« La problématique de l'illettrisme doit être l'affaire de tous »

Vous êtes l'un des députés à l'Assemblée Nationale qui travaillez le plus sur les dossiers. Parmi ceux-là, l'illettrisme a-t-il déjà fait l'objet d'un engagement particulier de l'Assemblée ?

8 millions de Français sont en indélicatesse pour trouver des informations dans un texte simple et/ou pour lire, écrire, compter... C'est énorme. Le gouvernement s'est d'ailleurs engagé à apporter une réponse à la problématique de l'illettrisme par la mise en place d'un plan d'investissement dans le développement des compétences clés (la maîtrise du français, des compétences numériques...). A l'Assemblée nationale un groupe d'étude est dédié à ce sujet. Je suis d'ailleurs très attentive à ses travaux.

On rapproche souvent la question de l'illettrisme, dans les territoires ruraux comme ceux de l'Orne, à la



question de la mobilité.

Qu'en pensez-vous ?

L'essentiel des projets culturels sont portés à l'échelle des grandes métropoles ce qui rend difficile l'accessibilité pour les personnes des zones rurales. C'est un fait. Je crois cependant qu'il ne faut pas se réfugier derrière le problème de la mobilité pour expliquer l'illettrisme. Les causes sont plurielles. N'oublions pas, d'ailleurs, que les zones péri-urbaines doivent également faire face à cette problématique et pourtant la question de la mobilité

est moins prégnante sur ces territoires...

L'association Lutille agit depuis vingt ans sur le territoire de Mortagne-l'Aigle, un secteur que vous connaissez particulièrement bien. Comment appréhendez-vous cette lutte contre l'illettrisme conduite exclusivement par la seule volonté de ses bénévoles ?

Je crois d'abord que nous devons encourager l'engagement bénévole et associatif, tellement important pour le lien social... Bien entendu, la problématique de l'illettrisme doit être l'affaire de tous et notamment celle des élus. Pour autant je crois que nous ne parviendrons pas à lutter efficacement contre l'illettrisme avec des initiatives isolées. L'élan doit être donné au niveau national. Aussi, en tant que parlementaire, je suis à l'écoute des bénévoles pour échanger et relayer les enjeux soulevés.

Jean-Marie Waroquet, président de SOS Détresse :

« Pour nos associations, le soutien aux personnes en difficulté est notre mission principale »

Qu'est-ce qui vous a poussé à soutenir l'association Lutille ?

Depuis la fondation de notre association, les aides apportées aux familles consistaient surtout à les soutenir matériellement, soit en vendant des meubles, de l'électroménager, des vêtements, de la vaisselle (...) à très bas prix. Mais aussi en aidant ces mêmes familles à régler des factures comme l'EDF ou l'eau. Depuis quelques années, nous avons pensé qu'il était nécessaire d'avoir aussi un soutien éducatif en permettant aux jeunes et aux autres de lire, écrire ou compter. C'est pour cela que nous nous sommes tournés, tout naturellement, vers Lutille.

Vous avez la particularité d'être aussi membre du conseil d'administration de Lutille.

Estimez-vous qu'il y a, dans votre engagement, une sorte de convergence des luttes ?

Il y a, bien évidemment, une convergence des luttes dont le mot clé est le « soutien ». Et ce soutien peut se décliner en trois points : le soutien scolaire où il faut savoir lire, écrire et compter pour entrer dans la vie active. Le soutien aux étrangers présents sur notre territoire afin de favoriser leur intégration dans notre pays. Enfin, le soutien matériel pour aider à démarrer dans la vie active où en cas d'incident (ou d'accident...) dans la vie courante de personnes se trouvant alors en difficulté.

Comment voyez-vous l'avenir de ces deux associations ?

Pour moi, il s'agit d'assurer la pérennité de nos associations afin



qu'elles puissent poursuivre leurs missions auprès de tous ceux qui en ont besoin.

Ainsi, j'espère que nous pourrons regarder encore longtemps dans la même direction afin de soutenir toutes ces personnes en demande.



Jean Sellier, président de la CDC des Pays de l'Aigle :

« L'activité de Lutille est d'intérêt général »

celles et ceux qui vont à la rencontre des personnes concernées le font avec beaucoup d'humanité. Cela explique sûrement, en partie, le développement de Lutille.

Lutille travaille uniquement (à l'exception d'un poste de secrétariat à mi-temps) avec des bénévoles. Un commentaire ?

D'abord, je voudrais préciser que nombre d'associations vivent uniquement avec le bénévolat. A la différence, sans doute, qu'avec Lutille il s'agit d'une activité d'intérêt général et qu'elle impose à ses bénévoles de vrais savoir-faire. C'est pourquoi avoir un réseau de bénévoles sur un territoire aussi grand est exemplaire.

En tant que président de Communauté, vous êtes soucieux de travailler la « mobilité » sur nos territoires ruraux. A ce sujet, Lutille va dans ce sens...

Je pense que Lutille a compris

la nécessité de contrer le problème de la mobilité avec ses apprenants en allant vers eux. Encore une fois, c'est la force des bénévoles qui « couvrent » le territoire. En tant que collectivité, la question de la mobilité va bien au-delà, et vous le comprenez, de la seule population concernée par l'illettrisme. Les questions de mobilité d'aujourd'hui concernent tous les aspects de la vie courante avec la nécessité de rapprocher, d'une manière ou d'une autre, la population de ses besoins : qu'ils soient médicaux, alimentaires, culturels, sportifs et j'en passe... C'est pourquoi je n'ai jamais dissocié la mobilité de la proximité. Et de là, je pense aux enjeux considérables que représentent aujourd'hui la fibre optique et la téléphonie mobile. Ces outils ne sont que des outils et ne remplaceront jamais la relation humaine comme le fait si bien Lutille. Pour autant, ces outils participent au désenclavement de nos territoires ruraux.

Parmi toutes les associations que le CIAS soutient, il y a Lutille. Cela se concrétise aussi bien financièrement que matériellement. A vos yeux, que représente l'action de cette association sur le plan social ?

Celle-ci s'inscrit dans l'approche que nous avons du social et de l'accompagnement des personnes. Chaque association a ses spécificités et ses domaines de compétences. Lutille a comme volonté de faire reculer l'illettrisme sur notre territoire. C'est un sacré challenge ! Je sais aussi que son travail, sur le terrain, est apprécié car

Marie Lebreton, accompagnante :

« Je m'intéresse à ce qui les intéresse ! »

Cela fait 13 ou 14 ans que Marie Lebreton intervient à Lutille. « Quant on aime, on ne compte pas » lance, spontanément, la bénévole. Venue de Paris, Marie a choisi l'Aigle pour y vivre et se retrouver. Mais sa première expérience d'association sur le territoire aiglon, c'est comme bénévole à l'AIFR... « Et puis, au hasard d'une conversation, j'ai découvert Lutille » Marie parle de son engagement avec enthousiasme. « Quand je suis arrivée à Lutille, je n'ai rien choisi. J'ai directement animé des groupes. Vous savez, quand on s'engage dans une association, on s'adapte. » Accompagnante en Français Langue Etrangère, Marie compte actuellement sept personnes dans ses cours hebdomadaires. « Conduire un groupe quand vous avez plusieurs nationalités, ce n'est pas simple. Ce n'est pas le cas cette année puisque j'ai sept femmes de nationalité turque et, pour certaines

d'entre elles, portant le voile. » Une précision qui ne nécessite pas d'autre commentaire. « Elles savent toutes comment je fonctionne. Ainsi, quand elles sont en cours ou qu'elles prennent la pause dans les parties communes de la Médiathèque, je ne veux pas entendre parler turc et je veux qu'elles s'habituent à saluer en français les personnes qui viennent ici pour d'autres activités. Cela fonctionne bien si ce n'est que, paradoxalement, elles n'ont pas toujours la réponse à leur salut... » Ce jeudi, la salle du 1^{er} étage de la Médiathèque est partagée avec Claude Ginisty. Il s'agit d'une habitude prise depuis des années et qui ne gêne ni les deux groupes, ni leurs accompagnants. Marie se sert du tableau et sollicite beaucoup ses apprenantes. « Je ne m'appuie pas sur un programme. Je m'intéresse à ce qui les intéresse, à leur quotidien. A partir de là, j'explique les situations et je



décortique les mots français qui ont une signification plus difficile. Ces jeunes femmes, toutes mamans, sont réactives et participatives. En décrivant les situations du quotidien avec elles, la difficulté de parler la langue est atténuée par l'intérêt qu'elles prêtent au sujet. Et il y a une vraie communion entre nous dans cette approche très concrète. J'ai beaucoup de joie dans ce partage. » En évoquant son expérience à Lutille, Marie Lebreton ne compte plus les personnes suivies. Et bien au-delà des cours. « J'ai accompagné nombre de personnes dans leur quotidien afin de les aider à maîtriser la langue et à faire face à des problématiques de la vie quotidienne. Il faut, en quelque sorte, se mettre à leur place. Pour moi, Lutille, c'est une base, un lien, un trait d'union en proposant cet accompagnement. Et si l'on n'est pas en capacité d'être à l'écoute, nous ratons l'essentiel de notre engagement bénévole ! »

Marcelle Chapartéguí :

« Tant pis pour les accords du participe »

Le 2 mars 2009, Marcelle Chapartéguí devenait accompagnante à Lutille. Depuis cette date, elle intervient toutes les semaines à Rémalard. Cette ancienne institutrice de Maternelle a choisi l'accompagnement des adultes en individuel. « Pour s'en sortir quand on n'est pas spécialisé » comme elle le dit, elle a « sa » méthode qui peut se résumer en cinq points. « Le premier, c'est de s'adapter avant tout à l'élève. On doit s'adapter à sa demande et à son niveau ! » insiste Marcelle Chapartéguí.

Naturellement, avant cela, elle analyse les difficultés de son élève : a-t-il du mal avec la prononciation ? A-t-il pris l'habitude de deviner au lieu de lire ?

Des questions qui débouchent aussi « sur des choix d'exercices qui l'intéressent ». Le second point « c'est de commencer « facile » car l'échec est toujours déprimant. » Elle prend alors l'exemple de Kitty, d'origine anglaise (c'est un prénom d'emprunt). Elle a suivi ses premières leçons en jouant la cliente achetant un bifteck. « Quand elle a terminé son apprentissage avec moi, elle parlait presque couramment le français. »

Mais pour l'expérimentée accompagnante « même si, malgré tout, une notion n'est pas acquise par l'un de mes apprenants, je dédramatise toujours ! »

Le troisième point de son « mode d'emploi », c'est de ne pas donner de devoirs, ni de leçons... « Vous savez, les adultes et les adolescents sont bien trop occupés par ailleurs ! » Pas de travail en dehors de ces cours hebdomadaires mais des méthodes actives, « très actives » proposées par Marcelle Chapartéguí. Il n'y a visiblement pas de temps mort pendant ses cours : « Mes apprenants parlent, écrivent, répondent à des questions sur des textes et font des dictées qui ont pour but de décomposer les sons de la langue française. » Enfin, dernier point sur lequel l'accompagnante insiste beaucoup : se fixer des objectifs réalistes.

« Tant pis pour les accords du participe ! » lance Marcelle. « Moi-même, j'ai parfois des doutes. Il faut que cela soit juste du point de vue phonétique mais aussi que l'intéressé connaisse les règles grammaticales de base. »

L'enthousiasme de Marcelle Chapartéguí fait plaisir à voir. Sa manière d'évoquer ses apprenants aussi. Morceaux choisis.

« **David** est un jeune apprenti couvreur qui doit travailler son expression orale et écrite. Il est heureux de donner son avis sur tout : la prévention routière, la malbouffe... Parallèlement, il évolue favorablement sur le plan professionnel. »

« **Johanna** travaille en atelier protégé, sans doute à la suite d'une scolarité difficile. Elle prend des initiatives et, par exemple, elle écrit sur Facebook. Elle a pu ainsi, en termes très émouvants, y parler du chagrin éprouvé par la mort de son père. »

« **Linda** est de langue maternelle vietnamienne, une langue totalement différente du français par sa prononciation, sa grammaire et sans racines communes. Linda lit mieux et elle peut se livrer à ses grandes passions : l'histoire et le jardinage qui lui permet de communiquer avec ses voisins. »

Et, à la conclusion de ce mode d'emploi, « les cours se déroulent dans une ambiance joyeuse et tonique. Et des liens amicaux se créent ! »

Claude Ginisty, accompagnant : « Je m'adapte à la demande »



« J'ai enseigné toute ma vie et je continue tout simplement » explique, tout sourire, Claude Ginisty. La retraite, au regard de ses différents engagements, il ne connaît pas vraiment. « Je suis à Lutille depuis huit ans. J'y suis venu

par le bouche à oreille. En fait, je connaissais Marie (Lebreton) » Depuis, il n'a cessé d'accompagner des groupes. « Pas plus de cinq personnes en Français Langue Etrangère. Avec beaucoup de nationalités différentes :

marocain, serbo hongrois, japonais, albanais, rom notamment... » Etant donné cette diversité culturelle des groupes, il les accueille avec Marie dans l'une des salles de la Médiathèque.

« Nous avons chacun notre groupe. Ma méthode ? La mienne ! Je dirais plus précisément que j'accompagne les élèves en tenant compte de leur personnalité. A partir de là, je m'adapte à la demande. »

Ce mardi matin à la Médiathèque, trois élèves pour trois pays du globe. « Mon meilleur souvenir d'enseignant avec Lutille, c'est ce qui se prolonge aujourd'hui avec Lahsen, un apprenant marocain de 74 ans. Il a adopté la France depuis longtemps mais il ne lisait, ni n'écrivait le français. Depuis, il sait tout cela et il est toujours fidèle au cours. Il est tellement heureux d'être en France. »

Jean-Claude Lenoir, président de la CDC : « Lutille est adaptée aux besoins du territoire »

L'association Lutille est née à Mortagne alors que vous étiez maire. Qu'est-ce que vous inspire ces vingt ans d'existence de l'association ?

C'est une grande admiration parce que le travail effectué par les bénévoles est difficile. Cet engagement fort mérite d'être salué et soutenu. Et l'association a su renforcer ses bases et son rayonnement géographique, aujourd'hui, le prouve.

Malgré les efforts engagés par de nombreux acteurs de notre société, l'illettrisme demeure un fléau toujours aussi présent.

Une analyse ?

L'illettrisme est un fléau mais il faut être prudent dans l'analyse. Autrefois, ceux qui savaient lire et écrire pouvaient s'insérer dans la société mais ils étaient très peu nombreux à pouvoir le faire. On sort d'une longue période où savoir lire et compter était le cas d'une minorité. Aujourd'hui, on s'aperçoit

davantage des difficultés mais l'accès à l'apprentissage de la lecture, de l'écriture et du calcul est généralisé. Loin de là de vouloir minimiser le fléau qui est bien présent, le travail de Lutille au quotidien prouve la nécessité d'agir mais il faut être prudent dans l'approche. Chaque période de notre histoire est différente. Il faut en tenir compte.

Lutille intervient dans le soutien scolaire, dans l'accompagnement de personnes en difficulté. Il intervient aussi auprès des personnes issues de l'immigration qui sont nombreuses à solliciter les services de l'association à ce que j'ai constaté de son activité. C'est une donnée nouvelle. L'intégration de cette population passe par le travail comme pour toutes les personnes concernées par la question de l'emploi et qui suivent les sessions de Lutille. Ce qui est intéressant avec cette association, c'est sa capacité à faire du sur-mesure. C'est un travail de fourmi



qui est vraiment bien adapté aux personnes concernées.

La ruralité est loin d'être épargnée par ce fléau de l'illettrisme... Le territoire L'Aigle-Mortagne n'y échappe pas. Avez-vous des pistes de réflexion à avancer autour de cette problématique ?

L'un des problèmes majeurs de la ruralité, c'est la mobilité. Et sur ce plan, Lutille est un exemple puisqu'il va au-devant des personnes partout où elles se trouvent. Quand je dis que Lutille est adaptée aux besoins, ce travail de proximité en est la preuve. C'est indiscutablement sa force.



Chantal Mauny, accompagnante : « Quand cela passe humainement... »

m'en parle... » Une fois le contact pris avec l'association, la bénévole était lancée. Un hasard, ce choix ? Pas vraiment si l'on en croit l'intéressée. « C'est vrai que lorsque j'étais adolescente, j'ai accompagné une jeune. J'ai aussi participé à la création d'une association d'aide aux devoirs. »

Une formation utile

Ainsi, en venant à Lutille, Chantal Mauny n'était pas trop perdue. « Au début, avec Marie Edith, une autre accompagnante, j'intervenais sur le groupe Français Langue Etrangère. J'ai mis un peu de temps à m'approprier la démarche mais le fait de travailler avec une autre accompagnante m'a permis de bien avancer. » Pour autant, Chantal Mauny avoue que l'étape incontournable de ses débuts, c'est la formation proposée par la Boîte à lettre (l'école des parents). « Ce fut une superbe formation, à la fois sur le fond et la forme. Il y avait de l'interactivité et cela m'a apporté

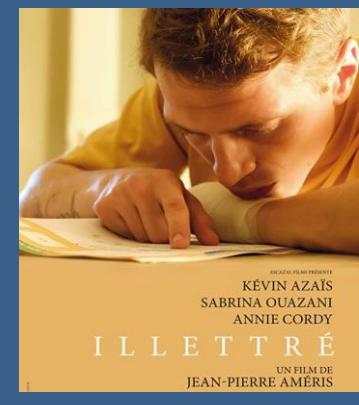
beaucoup d'informations, notamment sur le statut du migrant. Et comme pour toute formation, le partage d'expérience est vraiment utile. » Depuis sa venue à l'association, Chantal a choisi l'accompagnement en individuel. « Les niveaux de connaissance, d'un apprenant à l'autre, c'est un peu le grand écart » reconnaît la bénévole. « Cela tient souvent aux trajectoires de vie difficiles des apprenants en FLE mais aussi à la différence des cultures d'un pays à l'autre... » Selon Chantal, « en venant à Lutille, pour les apprenants, c'est une porte ouverte sur la société et une forme très enrichissante de socialisation et d'échanges. » Ces deux interventions par semaine, Chantal les apprécie vraiment. « C'est enrichissant à la fois pour les apprenants et pour nous. Ce dont je suis sûre, c'est que pour bien avancer dans l'accompagnement, il faut que le courant passe bien humainement. »

Dans la salle d'étude, au siège de l'association, Chantal Mauny délivre les premiers enseignements de la lecture à MaKan. Attentif, le jeune homme écoute et acquiesce. « L'attention, en face à face, est plus facile pour les apprenants » explique Chantal. « Et à partir du moment où l'apprenant est régulier en cours, la progression dans l'apprentissage des bases est meilleure. Mais, il n'y a pas de règle absolue en la matière. »

Chantal Mauny est une « nouvelle » accompagnante comme elle se qualifie. « Cela fait deux ans que j'interviens ici. Difficile de mettre mon expérience en lumière » précise-t-elle en souriant. « Je suis venu m'installer dans le secteur à ma retraite (elle était médecin du travail). Je ne savais pas que Lutille existait avant qu'une mortagnaise

Illettré, le film

Il y a quelques semaines de cela, sur France 3, le film « Illettré » a été diffusé à une heure de grande écoute. Réalisé par Jean-Pierre Améris, ce film raconte l'histoire de Léo, la trentaine, illettré. Un secret qu'il porte comme un fardeau. Un temps scolarisé, marqué par l'abandon de ses parents, il a presque tout oublié avec 500 mots pour seul viatique. Un jour, il est victime d'un accident à l'usine où il est ouvrier. Un drame causé par son handicap qu'il cachait à tous. Un film sensible qui décrit la souffrance d'un illettré dans sa vie quotidienne.



Notre association vous intéresse ?

Contactez-nous :
LUTILLE
Association de lutte contre l'illettrisme
48 rue des quinze Fusillés
61400 Mortagne-au-Perche
02 33 73 98 63
lutille@wanadoo.fr
www.lutille.fr

Ailleurs sur la toile



Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme
POUR L'ACCÈS DE TOUS À LA LECTURE, L'ÉCRITURE ET AUX COMPÉTENCES DE BASE

Anlc.gouv.fr

C'est l'agence nationale de lutte contre l'illettrisme. Elle est incontournable. L'ANLC est au cœur de tous les dispositifs concernant ce combat quotidien mené dans l'hexagone. Elle réalise un travail de fond sur trois axes principaux : éducation et famille, accès à l'emploi, social citoyenneté et culture. Le site proposé est facile de navigation. Il traite aussi de l'actualité liée à l'illettrisme (projets de loi, actions nationales) mais elle donne aussi un éclairage très intéressant autour des régions avec un portail spécialement dédié. L'occasion de mieux appréhender le travail de terrain des acteurs locaux. Vous trouverez aussi des témoignages d'apprenants venus des quatre coins de la France avec également des vidéos. Pour rappel, l'ANLCI est constituée en groupement d'intérêt public (GIP) où l'on retrouve l'Etat, les collectivités territoriales, les entreprises privées. Dernier point : l'agence dispose d'un numéro vert d'appel « Illettrisme info service » au 0800111085.



Eduscol.education.fr

Un autre site officiel mais, celui-là, issu du ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse. Pas de souci pour naviguer sur cette toile dédiée avec des rubriques aussi nombreuses que riches d'informations de conseils, et des fiches actions. Les axes principaux définis par eduscol.education.fr : contenu et pratique d'enseignement, scolarité et parcours de l'élève, vie des écoles et des établissements, politiques éducatives et partenariats, etc. A consulter vraiment, le kit pédagogique qui est proposé avec dix fiches d'informations très complètes qui posent les problématiques et apportent des réponses claires.



Orthophonie

Orthophonie.ooreka.fr

Dans un autre champ d'intervention, celui de la santé, ce site dédié à l'orthophonie ne doit pas être négligé dans la problématique lié à l'illettrisme. Il permet de mieux comprendre, avec des mots simples, le travail du professionnel autour des troubles du langage, de la parole et du développement concernant de trop nombreux enfants et adultes.



ConsoFutur
Bien s'informer, mieux consommer

Consofutur.com

Cela peut surprendre d'évoquer ici un site « généraliste » abordant tous les domaines et activités de notre société avec un slogan « bien s'informer, mieux consommer ». Alors, que vient faire l'illettrisme là-dedans ? C'est assez simple et très actuel : un dossier est consacré à l'illettrisme numérique qui touche, d'après ce site référencé, plus d'un quart des français. A consulter pour bien comprendre, avec la technologie du net, les enjeux sociaux de cette évolution.

(www.consofutur.com/illectronisme-illettrisme-numerique-un-quart-francais-3547/)